



Bagnolet, le 7 janvier 2011

21 Rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

COMMUNIQUE DE PRESSE CPFP 01-2011

Pour le maintien d'une Fonction publique statutaire

Alors que le Gouvernement a affiché une volonté de déprécier la Fonction publique en procédant notamment à des mesures de titularisation, Christian JACOB vient, par ses propos provocateurs dans Acteurs Publics, semer le trouble en prônant le développement du contrat dans la Fonction publique, en particulier dans les ministères non régaliens.

L'**UNSA Fonction Publique** réaffirme aujourd'hui son profond attachement à une Fonction publique disposant d'un statut général.

En effet, seul le statut général de la Fonction publique est à même d'assurer une véritable neutralité et indépendance des services publics en France.

Remettre en cause ce principe fondamental d'organisation de notre République risque, à terme, de porter atteinte à l'égalité de traitement de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire.

Ces annonces contradictoires risquent de nuire aux négociations qui doivent s'ouvrir prochainement et qu'attendent un grand nombre d'agents non titulaires, souvent en situation de grande précarité.

L'**UNSA Fonction Publique** tient à rappeler solennellement son attachement au respect d'une Fonction publique statutaire.

Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale